



AG ordinaire du 12/11/2023 à 11h

Ordre du jour :

I/ Présentation du rapport d'activité ;

II/ Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours ;

III/ Renouvellement d'une partie des membres du conseil d'administration ;

IV/ Questions diverses.

Adhérents présents ou représentés : (30 membres)

Jeanne Martin (procuration de Jean-Pascal Martin)

Anne-Do Thibaut (procuration de Séverin Baron)

Jean-Pierre Cosiaux

Sébastien Jouanest

Luc Thieulin

Alain Dieudonné

Antoine Dewisme (procuration de Marion Desmarchelier et de Jannick Martin)

Annie Le Bihan (procuration de Philippe Le Bihan et de Marie-Anne Taton)

Danielle Coadou

Sébastien Helan (procuration d'Emeric Gautrais)

Philippe Le Marchand (procuration de Fabienne Faure et de Florence Delcayre)

Chloé Le Fralliec

Dominique Marc

Maëlle Le Guistin (procuration de Margaux Pierre)

Laurent Moret-Bailly

Jean-Claude Saindrenan

Valérie Ollivier (procuration d'Henri Ollivier)

Kathy Jeannin

Denis Garcia





I/ Bilan moral (cf fichier joint) :

Pour compléter : nous propose de participer à une commission vélo le 2 décembre.

A la date du 11/11/2023 : 93 adhérents.

Maître d'oeuvre pour le plan vélo régional et départemental : Inddigo

Rencontre prévue entre les association du CBB22 et le CD22 : pour nous, les 2 points importants sont le pont de Lézardrieux et la digue de Beauport.

Vote du bilan moral :

Nombre de votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

II/ Bilan financier :

Pour compléter le rapport financier : Pas de subvention demandée aux communes. On pourrait demander une subvention sur une action spécifique.

Idée pour des rentrées d'argent : habilitation pour recevoir des dons (il faut se déclarer association d'intérêt général). A VOIR avant le 31 décembre. Faire une demande aux impôts (si pas de réponse dans les 3 mois, vaut pour acceptation).

Assurance : Suravenir (car compte au CMB). 13 € par mois

Vote du bilan financier :

Nombre de votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

III/ Election des membres du CA :

Présentation des anciens membres du CA. 3 démissionnaires (Christine Morvan, Françoise Le Gallou, Michel Morvan) et 2 postes vacants. Les 3 personnes démissionnaires correspondent au tiers des membres du CA élus lors de l'AG constitutive du 30 mars 2023 (10 personnes au total).

5 personnes se présentent : Jean-Pierre Cosiaux, Anne-Do Thibaut, Luc Thieulin, Sébastien Jouanest, Sébastien Hélan.

Une remarque est faite sur les couples qui intègrent le CA. Même si on peut craindre que cela apporte moins représentativité au sein du CA, nos statuts ne l'empêchent pas formellement.





Membres déjà au CA : Margaux Pierre, Meriadeg Le Quéré, Philippe Le Marchand, Antoine Dewisme, Annie le Bihan, Valérie Ollivier, Maëlle Le Guistin.

Vote des nouveaux membres intégrant le CA :

Nombre de votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Jean-Pierre Cosiaux, Anne-Do Thibaut, Luc Thieulin, Sébastien Jouanest et Sébastien Hélan sont élus à l'unanimité.

Dans 1 an, il faudra procéder au renouvellement de 4 membres parmi les 5 plus anciens.

Fin de l'AG à 12h30

Fait à Plouézec le 12 novembre 2023

La secrétaire de séance

